

## Loi de pénalisation de la négation des génocides, censurée il y a 1 an

Il y a un an le 28 Février 2012, la loi sur la pénalisation de la négation des génocides , & notamment le génocide des Arméniens ,



par les Turcs dans l'Empire ottoman en 1915, était censurée par le Conseil constitutionnel français. 

D'après les "Sages" le texte aurait pu porter atteinte à la liberté d'expression.

La loi est depuis en suspend, alors qu'elle avait été approuvée par l'Assemblée Nationale.

Valérie Boyer s'était fait l'interprète du Parlement .

## Génocide arménien

Un article de [Wikipédia](#), l'encyclopédie libre.

<a href="#">Histoire de l'Arménie</a>	<b>Origines</b>	<b>Domination étrangère</b>	<b>Génocide arménien</b>	<b>Histoire moderne</b>
	<a href="#">Hayasa-Azzi</a> <ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">Nairi</a></li> <li><a href="#">Urartu</a></li> <li><a href="#">Armens</a></li> </ul>	<a href="#">Domination ottomane</a> <a href="#">Domination perse</a> <a href="#">Domination russe</a>	<a href="#">Chronologie du génocide arménien</a> <a href="#">Nombre de victimes du génocide arménien</a>	<a href="#">Première république Arménie soviétique</a> <a href="#">Séisme de 1988 en Arménie</a> <a href="#">Guerre du Haut-Karabagh</a> <a href="#">République d'Arménie</a>
	<b><a href="#">Royaume d'Arménie</a></b> Rois <a href="#">d'Arménie</a> : <a href="#">Orontides</a> • <a href="#">Artaxiades</a> • <a href="#">Arsacides</a>			

	<a href="#"><u><b>Histoire médiévale</b></u></a> <a href="#"><u>Marzpanat Arménie byzantine</u></a> <a href="#"><u>Dynastie bagratide</u></a> <a href="#"><u>Royaume de Vaspourakan</u></a> <a href="#"><u>Arménie zakaride</u></a> <a href="#"><u>Royaume arménien de Cilicie</u></a> <a href="#"><u>Princes et rois arméniens de Cilicie</u></a>			
<b>Autres</b>				
<a href="#"><u>Chronologie de l'histoire de l'Arménie</u></a> <a href="#"><u>Histoire militaire de l'Arménie</u></a> <a href="#"><u>Histoire cartographique de l'Arménie</u></a>				

Le **génocide arménien** (*Հայոց Զեղասպանություն* : *Hayots Tseghaspanoutyoun* en [arménien](#), *Ermeni Soykırımı* en [turc](#)) a eu lieu d'avril [1915](#) à juillet [1916](#). Les deux tiers des [Arméniens](#) qui vivaient sur le territoire actuel de la [Turquie](#) ont été exterminés au cours des déportations et massacres de grande ampleur. Il fut planifié et exécuté par le parti au pouvoir à l'époque, le comité Union et Progrès, plus connu sous le nom de « [Jeunes-Turcs](#) », dirigeant l'[Empire ottoman](#) et engagé dans la [Première Guerre mondiale](#) aux côtés des [Empires centraux](#). Considéré comme l'un des tout premiers [génocides](#) du [XX<sup>e</sup> siècle](#), il a coûté la vie à un million deux cent mille Arméniens d'[Anatolie](#) et du [haut-plateau arménien](#).

Préparés et organisés depuis [Constantinople](#), alors capitale de l'empire, les déportations et les massacres ont été mis en œuvre à l'échelle locale par les responsables des divers districts et provinces chargés de rassembler leurs

administrés arméniens, ainsi que par les soldats et gendarmes ottomans qui escortaient les convois jusqu'au désert et procédaient eux-mêmes à des exécutions ou laissaient libre cours à la violence de groupes de bandits armés (surtout des [Kurdes](#), qui étaient en concurrence séculaire avec les Arméniens dans le sud-est anatolien) ou de criminels libérés en nombre par les autorités afin de renforcer les rangs des forces combattantes ottomanes et regroupés dans ce qui sera connu comme l'« [Organisation spéciale](#) ».

Sa [reconnaissance politique](#) à travers le monde fait encore l'objet de débats et de controverses, à cause de la [négation de ce génocide](#), notamment en [Turquie](#). En décembre 2011, le génocide est reconnu par 21 pays.

Le président Hollande avait déclaré en juillet 2012 qu'une nouvelle mouture du texte serait soumise au Parlement afin de pénaliser enfin la négation du Génocide des Arméniens en Turquie.

V  
a  
l  
e  
r  
i



e BOYER